Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Îles
Québec

PROCÈS-VERBAL DE LA 59e SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DES ÎLES, TENUE LE 13 JUIN 2024, À 19 H, À LA SALLE 3307 AU 3E ÉTAGE DU CISSS DES ÎLES

PRÉSENCES :

Isabelle Daigneault, membre désigné - comité régional sur les services pharmaceutiques (CRSP)
Céline Decoste, membre indépendant - expertise en protection de la jeunesse
Sophie Doucet, **secrétaire et présidente-directrice générale**
Nancy Leblanc, membre désigné - comité des usagers
Sara Martinet, membre désigné – conseil multidisciplinaire (CM)
Marie-Josée Noël, membre indépendant - compétence en ressources immobilières, informationnelles ou humaines
MM Francis Simard, président, membre indépendant - compétence en vérification, performance ou gestion de la qualité
Gaston Bourque, **vice-président**, membre indépendant - expertise en réadaptation

PAR TEAMS :

Mme Marie-Claude Jomphe, membre désigné - comité des infirmières et infirmiers (CII)
Dre Nadine Packwood, membre désigné – département régional de médecine générale (DRMG)
Dr Simon Lajeunesse, membre désigné - conseil des médecins, dentistes et pharmacie (CMDP)

ABSENCES :

Mmes Annie-Claude Arseneau, représentante de la Fondation Santé de l'Archipel
Annick Nadeau, membre nommé par la ministre - milieu de l'enseignement

INVITÉS :

Mmes Judith Arseneault, directrice des soins infirmiers, santé physique et SAPA par intérim
Maude Albert, gestionnaire responsable en milieu de vie
M. Claude Cyr, directeur des services administratifs

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Après vérification des présences et constatation du quorum, le président, M. Francis Simard, souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19 h.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 59e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 14 mai 2024 après le retrait du point 9 : Autorisation pour la réalisation du projet pour la construction de 60 logements. La numérotation est ajustée en conséquence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2024-06-1037

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance, vérification des présences et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux :
   3.1. Séance ordinaire du 14 mai 2024

CORRESPONDANCE

4. Correspondance

Période de questions réservée au public
(Pour poser une question, vous devez vous inscrire dans les trente minutes précédant la séance)

DOSSIERS – INFORMATION

5. Information du président
6. Information de la Présidence-direction générale

DOSSIERS – DÉCISION

7. Rapport financier annuel - AS471 2023-2024
8. Politique d'hébergement du CISSS des Îles

9. Autorisation de signature du bail de la Banque Nationale
10. Autorisation de signature du contrat avec la Corporation de services d'aide à domicile - l'Essentiel
11. Rapport d'application de la politique « Sans fumée »
12. Nomination de l'inspectrice locale à l'application de la Loi sur le tabac
13. Nomination d'un administrateur au sein du conseil d'administration du Centre d'appel d'urgence des régions de l'Est-du-Québec (CAUREQ)
14. Nomination d'un représentant à l'assemblée générale annuelle de la CTMA
15. Nomination d'un représentant du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) au sein du conseil d'administration de la Fondation Santé de l'Archipel
16. Adoption du calendrier des rencontres 2024-2025
17. Adoption du rapport concernant les soins de fin de vie
18. Gestion des effectifs médicaux (nominations, départs, congés)

AUTRES SUJETS

19.
20. Prochaine séance
21. Levée de la séance

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la 58e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 14 mai 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2024-06-1038

CORRESPONDANCE

4. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

Période de questions réservée au public

Aucune question du public n'a été inscrite préalablement à la séance et aucune question n'est posée par les gens dans l'assistance.

DOSSIERS — INFORMATION

5. INFORMATION DU PRÉSIDENT

M. Francis Simard, président du conseil d'administration souligne la performance du CISSS des Îles pour une deuxième année consécutive, lors de la cérémonie des Prix Excellence du réseau de la santé et des services sociaux, Édition 2024.

Comme le mentionne Sophie Doucet dans un communiqué : « L'équipe de garde en mesures d'urgence est partie d'un cri du cœur pour la sécurité et le bien-être des employés et également des usagers. Le noyau s'est consolidé avec le temps et l'expertise permet à tous d'être rassurés et confiants dans son travail. Cette reconnaissance vient confirmer la valeur de l'aspect humain dans le travail à accomplir » mentionne Sophie Doucet, PDG du CISSS des Îles.

Les membres adoptent une mention spéciale pour féliciter le CISSS des Îles qui est lauréat du prix Coup de cœur des ministres – Réseau des établissements 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2024-06-1039

6. INFORMATION DE LA PRÉSIDENCE-DIRECTION GÉNÉRALE

M. Simard invite Mme Sophie Doucet, présidente-directrice générale à présenter ce point.

Mise en place de Santé Québec : Les PDG des établissements de santé ont reçu une correspondance dans laquelle la date officielle fixée par le Conseil des ministres pour l'intégration des établissements du réseau de la santé et des services sociaux au sein de Santé Québec et l'entrée en vigueur de la Loi sur la gouvernance du système de santé et de services sociaux est le 1er décembre 2024. Plus d'information à venir au cours des prochaines semaines.

Absence de la directrice des services professionnels et hospitaliers (DSPH) : M^me^ Doucet informe les membres que la directrice des services professionnels et hospitaliers est absente jusqu'à l'automne prochain. M^me^ Doucet assure l'intérim jusqu'au retour de celle-ci et mentionne qu'elle pourra consulter au besoin une ressource extérieure qui aurait l'expertise nécessaire pour l'aider dans les fonctions de DSPH.

DOSSIERS-DÉCISION

7. RAPPORT FINANCIER ANNUEL – AS471 2023-2024

M. Francis Simard, président, invite M. Claude Cyr, directeur des services administratifs, à présenter le rapport financier annuel – AS471 2023-2024. Les membres ont reçu le document et sont invités à poser leur question.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du CISSS des Îles, accepte les états financiers du CISSS des Îles pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2024 comme présentés, lesquels démontrent un déficit de 5 014 655 $, incluant les fonds d'exploitation et d'immobilisation et autorise M. Claude Cyr, directeur des services administratifs et madame Sophie Doucet, présidente-directrice générale, à signer lesdits états financiers pour et en son nom.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^O^ 2024-06-1040

8. POLITIQUE D'HÉBERGEMENT DU CISSS DES ÎLES

M. Simard invite madame Judith Arseneault, directrice intérimaire des soins infirmiers, santé physique et SAPA à présenter le point suivant. Madame Maude Albert, gestionnaire responsable en milieu de vie se joint à M^me^ Arseneault pour une présentation qui mets en lumière les actions et activités réalisées afin de permettre aux personnes hébergées d'avoir un milieu de vie vivant, et ce, avec la collaboration de différents partenaires comme le Carrefour jeunesse-emploi et la garderie « Le jardin des étoiles » qui a vu le jour grâce au projet pilote du ministère de la Famille afin que les entreprises puissent accueillir des milieux de garde familiale entre leurs murs. Les membres sont invités à poser leur question.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du CISSS des Îles adopte la politique d'hébergement et de soins et services de longue durée (D-702) du CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^O^ 2024-06-1041

9. AUTORISATION DE SIGNATURE DU BAIL DE LA BANQUE NATIONALE

CONSIDÉRANT qu'il y a une rareté du marché commercial locatif dans le secteur de Cap-aux-Meules ;

CONSIDÉRANT QUE l'emplacement des bureaux est stratégique pour nos équipes et que notre besoin d'espace est pour un minimum de 3 ans ;

CONSIDÉRANT QUE le prix demandé de 20 832,17 $ annuellement est raisonnable ;

CONSIDÉRANT QUE le MSSS a autorisé le CISSS des Îles à procéder à l'adjudication du contrat de location et la signature du bail avec la Banque Nationale du Canada, pour des espaces d'une superficie de 124,49 M^2, situés au 425, chemin Principal, 2^e étage, à Cap-aux-Meules, pour une période de trois ans, et ce, pour un loyer annuel de 20 832,17 $, incluant les taxes foncières, excluant TPS/TVQ ;

SUR PROPOSITION APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que le Conseil d'administration du CISSS des Îles autorise l'adjudication et la signature du dit bail de location par la Présidente-directrice générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^O^ 2024-06-1042

10. AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT AVEC LA CORPORATION DE SERVICES D'AIDE À DOMICILE L'ESSENTIEL

CONSIDÉRANT QUE l'Essentiel est la seule EÉSAD sur le territoire pouvant offrir les services d'assistance personnelle à la population ;

CONSIDÉRANT QUE le CISSS des Îles se dit satisfait des services offerts par l'Essentiel, partenaire de longue date dans la prestation de ce genre de service à la population ;

CONSIDÉRANT QUE la politique générale d'approvisionnement de l'établissement prévoit que l'autorisation du Conseil d'administration est requise pour un achat de 500 000 $ et plus.

SUR PROPOSITION APPUYÉE, IL EST UNINANIMENET RÉSOLU :

Que le Conseil d'administration du CISSS des Îles autorise la signature par la présidente-directrice générale de l'entente de services avec l'Essentiel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2024-06-1043

11. RAPPORT D'APPLICATION DE LA POLITIQUE « SANS FUMÉE »

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du CISSS des Îles autorise M. Carl Leblanc, coordonnateur des services technique, biomédical, sécurité, mesures d'urgence et sécurité civile, à agir, aux fins de la nomination d'un inspecteur local, au nom de l'exploitant. À cette fin, il pourra effectuer les démarches nécessaires en vue de la nomination d'un inspecteur local, signer les documents requis et fournir les renseignements demandés dans le « Formulaire de demande de nomination d'un inspecteur local ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2024-06-1044

12. NOMINATION DE L'INSPECTRICE LOCALE À L'APPLICATION DE LA LOI SUR LE TABAC

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du CISSS des Îles, procède à la nomination de madame Amélie Miousse, technicienne en prévention – Mesures d'urgence et sécurité civile, pour la fonction d'inspectrice au CISSS des Îles, pour la Loi concernant la lutte contre le tabagisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2024-06-1045

13. NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE D'APPEL D'URGENCE DES RÉGIONS DE L'EST-DU-QUÉBEC (CAUREQ)

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles, nomme M. Carl Leblanc, coordonnateur des services technique, biomédical, sécurité, mesures d'urgence et sécurité civile, au CISSS des Îles, comme représentant au sein du conseil d'administration du CAUREQ, et ce, pour un mandat de deux ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2024-06-1046

14. NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CTMA

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles mandate M^{me} Sophie Doucet, présidente-directrice générale, comme représentante du CISSS des Îles à l'assemblée générale annuelle de la CTMA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2024-06-1047

15. NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL DES MÉDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS (CMDP) AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION SANTÉ DE L'ARCHIPEL

Lors de la réunion tenue le 16 mai dernier, les membres du comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CECMDP) de l'Archipel ont examiné les candidatures pour le poste de représentant du CMDP de l'Archipel au CA de la Fondation Santé de l'Archipel et recommandent la nomination de la D^{re} Amélie Hubert.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles entérine la nomination de la D^{re} Amélie Hubert comme représentante du CMDP au conseil d'administration de la Fondation Santé de l'Archipel. Ce mandat est valide pour une période de deux ans, avec une nouvelle nomination prévue à la fin de chaque période.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2024-06-1048

16. ADOPTION DU CALENDRIER DES RENCONTRES 2024-2025

Avec l'arrivée de Santé Québec en décembre 2024 et en attendant d'avoir plus d'information sur le rôle des nouveaux conseils d'administration d'établissement, les membres décident de planifier deux rencontres à l'automne.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que les membres du conseil d'administration du CISSS des Îles se réunissent le 24 septembre 2024 et le 29 octobre 2024.

La séance publique d'information se tiendra le 29 octobre 2024 en même temps que la séance ordinaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2024-06-1049

17. ADOPTION DU RAPPORT CONCERNANT LES SOINS DE FIN DE VIE

Les membres ont pris connaissance du tableau faisant état de l'application de la politique concernant les soins de fin de vie au CISSS des Îles et sont invités à poser leur question.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le Centre intégré de santé et de service sociaux des Îles adopte le tableau faisant état de l'application de la politique concernant les soins de fin de vie dans notre établissement, pour la période du 1er avril 2023 au 31 mars 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2024-06-1050

18. GESTION DES EFFECTIFS MÉDICAUX (NOMINATIONS, DÉPARTS, CONGÉS)

Le comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) de l'Archipel a tenu une rencontre le 16 mai 2024 et a fait les recommandations suivantes :

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles entérine la démission de la Dre Sylviane Turbide, omnipraticienne, et ce, à compter du 27 juillet 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2024-06-1051

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles entérine la démission de la Dre Joanie Hubert, omnipraticienne, et ce, à compter du 1er septembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2024-06-1052

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles entérine la démission du Dr Étienne Boiteau, omnipraticien, et ce, à compter du 31 mai 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2024-06-1053

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles entérine le renouvellement du mandat du Dr Jean-François Bellemare comme chef du Département de médecine spécialisée au CISSS des Îles. Le renouvellement est effectif jusqu'au 12 mai 2028. Cette résolution remplace la 2024-05-1035 du 14 mai 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2024-06-1054

Le comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) de l'Archipel a tenu une rencontre le 12 juin 2024 et a fait les recommandations suivantes :

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles entérine la démission de la Dre Camille Mouyer, omnipraticienne, et ce, à compter du 14 août 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2024-06-1055

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles entérine les nominations et renouvellements suivants :

Nomination comme membres associés :

- **Dr Serge Barrette, Omnipraticien**
  - Privilèges de membre associé dans le Département de médecine générale, jusqu'au 31 décembre 2025, pour une pratique en soins à domicile et en soins longue durée.

- **Dre Camille Pelletier-Vernooy, Médecine interne**
  - Privilèges de membre associé dans le Département de médecine spécialisée, jusqu'au 31 décembre 2025, pour une pratique en médecine interne.
    - *Conditionnel à l'obtention de son avis de conformité pour une pratique minoritaire (MSSS).*

- **Dre Caroline Pilon-Tremblay, Pédopsychiatrie**
  - Privilèges de membre associé dans le Département de psychiatrie, jusqu'au 31 décembre 2025, pour une pratique en pédopsychiatrie.

- **Dre Patricia Lemieux, Endocrinologie**
  - Privilèges de membre associé dans le Département de médecine spécialisée, jusqu'au 31 décembre 2025, pour une pratique en endocrinologie.

- **Dr Jean-Christophe Murray, Chirurgie orthopédique**
  - Privilèges de membre associé dans le Département de chirurgie, jusqu'au 31 décembre 2025, pour une pratique en chirurgie orthopédique.
    - *Conditionnel à l'obtention de la recommandation du chef de département.*

- **Dr Prometheas Constantinides**
  - Privilèges de membre associé dans le Département de psychiatrie, jusqu'au 31 décembre 2025, pour une pratique en psychiatrie.
    - *Conditionnel à l'obtention de son avis de conformité pour une pratique minoritaire (MSSS)*

- **Dr Andrew Toren, Ophtalmologie**
  - Privilèges de membre associé dans le Département de chirurgie, jusqu'au 31 décembre 2025, pour une pratique en ophtalmologie.
    - *Conditionnel à l'obtention de la recommandation du chef de département.*

- **Dre Gabrielle Côté, Néphrologie**
  - Privilèges de membre associé dans le Département de médecine spécialisée, jusqu'au 31 décembre 2025, pour une pratique en néphrologie.

- **Dre Fani Barrette, Chirurgie dentaire**
  - Privilèges de membre associé dans le Département de chirurgie, jusqu'au 31 décembre 2025, pour une pratique en chirurgie dentaire.
    - *Conditionnel à l'obtention de la recommandation du chef de département.*

Nomination comme membre actif :

- **Mme Emmanuelle Huot, Pharmacienne**
  - Statut de membre actif dans le département de pharmacie, jusqu'au 31 décembre 2025, pour une pratique en pharmacie.

Renouvellement de statut comme membre actif *:*

- **Mme Isabelle Daigneault, Pharmacienne**
  - Statut de membre actif dans le département de pharmacie, jusqu'au 31 décembre 2025, pour une pratique en pharmacie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2024-06-1056

Le mandat de la D^{re} Marie-Michèle Forest au poste de chef du Département de médecine générale a pris fin le 12 juin dernier. D^{re} Forest accepte de prolonger son mandat jusqu'au 30 juin 2024.

Le comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CECMDP) demande au Conseil d'administration du CISSS des Iles d'accepter cette prolongation, conditionnel à l'acceptation des membres du CECMDP par résolution courriel électronique.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles autorise la nomination de la Dre Marie-Michèle Forest, comme chef de Département de médecine générale du 13 juin 2024 au 30 juin 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2024-06-1057

AUTRES SUJETS :

19. Aucun point ajouté à l'ordre du jour.

20. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles est prévue le 24 septembre 2024.

21. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points prévus à l'ordre du jour étant épuisés, il est unanimement résolu de lever la séance à 19 h 59.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2024-06-1058

Francis Simard
Président

Sophie Doucet
Secrétaire du conseil